

Rapport n°1 :

Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 14 novembre 2019

Rapporteur(s)	Luc JOHANN, Administrateur provisoire d'UBFC
Service – personnel référent	Sophie ZECCHINI, Affaires générales – Référente des cadres
Séance du Conseil d'administration	12 décembre 2019

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Ordre du jour :

1. Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 17 octobre 2019.....	2
2. Débat d'orientations budgétaires (DOB).....	2
3. Crédits récurrents de recherche.....	16
4. Convention de reversement pour le soutien d'un projet de recherche appliquée par le Pôle fédérateur de recherche et de formation en santé publique.....	20
5. Résultats du concours Chercheurs Entrepreneurs Challenge.....	21
6. Prix PEPITE.....	22
7. Demande de co-financement FEDER pour deux ANR PEAValue et RANDOM.....	23

*(La séance est ouverte à 14 h 14 sous la présidence de M. Luc JOHANN,
Administrateur provisoire de la ComUE UBFC)*

- : - : - : - : - : - : -

M. Johann. - On a atteint le quorum, c'est bon. Merci à tous.

C'est un peu chargé puisque j'avais un CAC restreint et plénier ce matin ; j'enchaîne donc un peu les conseils. J'espère que je ne serai pas trop expéditif parce que plus cela avance, plus on est un peu...

Il n'y a pas un gros ordre du jour. Par contre, on a un point qui est le débat d'orientation budgétaire, où il n'y a pas de vote, mais qui prépare le budget de décembre, qui donne les grandes lignes et qui sera probablement un point qui sera un peu plus long que les autres, même si j'essaierai de ne pas être trop long.

Comme je le disais à certains de vos collègues en aparté, je n'ai pas de nouvelles à vous donner sur la suite de notre plan d'action. J'ai relancé une fois tout de suite après le congrès. Comme je l'avais dit : « j'attends ce qui se dit au congrès pour relancer le ministère », je l'ai fait. Et comme je n'avais pas de nouvelles un mois après, j'ai relancé la directrice par écrit. La semaine dernière, j'ai recroisé la directrice dans les couloirs, au ministère, qui m'a dit qu'elle s'en occupait, qu'elle attendait un retour, etc. Donc, mardi dernier, la directrice n'avait pas de retour.

Si on vous dit qu'il y a des échos, des bruits qui courent, ce n'est pas possible. Ce qui est sûr, c'est que s'il y avait des échos, Anne-Sophie Barthez m'en aurait touché un mot mardi.

Je me dis qu'autant cela aurait un sens de nous arrêter tôt, en juillet par exemple, pour nous dire de ne pas perdre notre temps, autant, en décembre, j'ai tendance à dire « allons au jury à l'automne ». Mais c'est mon avis personnel ; je ne voudrais pas mettre en difficulté le ministère. En tous les cas, si on me disait quelque chose aujourd'hui, je me dis qu'on ne serait plus à cela près. On est en train de travailler, il nous reste encore quelques étapes à franchir, tout ce qu'on fait actuellement est bon pour se présenter devant le jury, donc : « laissez-nous finir ». Je prépare déjà mon argumentation au cas où, même si je ne suis pas sûr d'avoir besoin d'argumentation, sachant qu'il n'y aura peut-être pas de souci.

En tout cas, il y a zéro rumeur, zéro écho. Je tiens à vous le dire si jamais cela se dit. Il n'y en a pas, ce n'est pas possible, sinon je le saurais parce que je traîne dans les couloirs sur d'autres sujets, j'aurais donc des échos, sachant qu'on est parfois sur le contenu.

Je n'ai donc rien d'autre à vous dire, sauf vous dire qu'il n'y a rien. J'hésite à relancer sachant que j'en ai parlé mardi dernier. Je vais encore laisser passer une semaine ou deux et si je n'ai pas de nouvelles, je relancerai la directrice. Je ne vais pas trop la harceler, mais je relancerai tout de même. En général, je prétexte qu'il y a un conseil en disant que si je pouvais avoir des choses à dire, ce serait bien. En général, c'est ce que j'utilise comme argument.

C'est tout ce que j'ai sur le plan d'action, je n'ai rien d'autre à vous dire, à part mon optimisme dont tout le monde se moque. Il n'y a que moi que cela regarde ! Je suis optimiste parce que je trouve qu'il y a beaucoup de choses suite à tous les bilans que je fais, sachant qu'on en fait beaucoup en ce moment. Vous allez le voir dans le débat d'orientations budgétaires et dans le document qui sert de bilan, il y a énormément de choses qui sont portées. Mon avis, c'est que les gens avec qui on se compare, ce sont les établissements expérimentaux, ce ne sont pas les ComUE. On joue dans cette division-là. C'est mon avis. Aujourd'hui, en France, nos comparaisons, ce ne sont pas les ComUE parce qu'on porte le doctorat, le PIA et avec une montée en puissance. Vous allez le voir sur les projets, on n'est pas en train de baisser. Je dis donc qu'on est dans cette catégorie-là. Voilà pourquoi je suis optimiste.

1. Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 17 octobre 2019

M. Johann.- Avez-vous des remarques sur le verbatim du CA du 17 octobre ? Pas de remarque.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Il est approuvé.

2. Débat d'orientations budgétaires (DOB)

M. Johann.- Je vous propose de passer sur le gros sujet. Ils sont tous intéressants, celui-ci est un point classique mais une étape assez importante dans la vie d'un établissement parce que le processus budgétaire - et vous le connaissez tous parce que beaucoup d'entre vous ont été aux affaires ou le sont encore - est une traduction politique de l'établissement. Quand on présente un débat d'orientations budgétaires, ce n'est ni plus ni moins qu'un bilan de l'activité et puis, finalement, la traduction budgétaire, derrière, donc qui traduira la politique : que fait-on demain, quelles sont les lignes et sur quoi met-on l'accent ou pas. Sachant qu'on est dans un cas qui me semble un peu particulier puisqu'on est beaucoup porté sur un NCU, sur l'I-Site ou les EUR comme RITM, etc., avec des organisations qui ne sont pas cloisonnées, mais ce n'est pas un budget classique que nous avons, dans la ComUE, comme on pourrait l'avoir par rapport à une université lambda.

Ce document est très copieux. Comme je l'ai dit à Véronique Bourhis, Directrice des affaires financières, il est plus copieux que je l'imaginai. J'imaginai qu'on ferait un truc un peu plus *light*, etc. Mais c'est le fruit de l'ensemble des services qui se sont beaucoup investis. Je vous rappelle tout de même que nous n'avons pas de DGS, on fonctionne donc beaucoup avec la bonne volonté des services, des chefs de service et puis de Véronique, Sophie et autres. C'est donc le fruit d'un travail vraiment important de l'ensemble des services et on le sent un peu dans la traduction, c'est-à-dire que c'est assez détaillé, point par point. Cela aurait pu être plus *light* pour un débat d'orientations budgétaires, cela aurait pu être les grandes lignes, les grandes masses. J'ai déjà présenté des budgets lorsque j'étais président d'université, je peux vous dire que j'étais dans les masses. Là, on est tout de même dans le détail.

Du coup, c'est intéressant de ne pas l'avoir du tout bougé ; je n'ai pas du tout cherché à bouger une ligne, parce que pour vous, en tant qu'administrateurs, c'est un véritable rapport d'activité qui est super intéressant puisqu'il est tout de même très synthétisé. Il est long parce qu'il y a beaucoup de choses, mais il est tout de même très synthétique, avec des parties qui sont souvent détaillées sur une partie un peu bilan, y compris bilan chiffré et puis, après chaque rubrique, vous avez très souvent la partie « perspectives 2020 », etc. La structure est un peu celle-là ; on fait un bilan et puis on dit ce qu'on réinscrit l'an prochain, ce qu'on va faire.

Je ne vais évidemment pas tout détailler ligne par ligne, je vais faire quelques focus et si Véronique ou des services veulent aller plus loin, on ira plus loin et si des administrateurs veulent poser des questions, on rentrera plus dans le détail. Je vais m'accorder à mon niveau qui est un niveau politique, qui est de dire finalement quelles sont les lignes particulièrement importantes.

Le contexte, vous le connaissez. La nouveauté, on l'a vu au CA la dernière fois, c'est écrit dedans, c'est qu'on a lancé un audit pour nous aider à mieux structurer l'organisation dans le futur. C'est en cours. On aura probablement un rendu au mois de janvier. Le but, ce que je voudrais faire avant de partir, quand j'aurai passé la main aux équipes qui seront élues... le calendrier électoral, c'est élections du CA - sachant qu'il faut encore que ce soit validé - sur la troisième semaine de mars pour un président en avril.

En gros, je vais rester ici jusqu'au mois d'avril, jusqu'à ce que je passe la main au président. L'idée, comme je le disais aux personnels ce matin lors de nos discussions, c'est que j'avance sur ce chantier pour ne pas tout laisser à l'équipe qui arrivera et pouvoir surtout essayer de simplifier les procédures, s'organiser mieux, augmenter la fluidité qu'il y a entre les établissements et la centrale (en parlant d'UBFC). Parce que j'ai tendance à dire, sur l'université fédérale, qu'on est la centrale et que les établissements membres agissent pour la ComUE. Ce n'est pas un cadeau qu'on nous fait ; on est dans une université fédérale, donc chacun apporte sa contribution au fonctionnement.

Là-dessus, il y a du travail à faire, ce n'est pas fini. Il faut encore évaluer si on est au nombre optimal de personnels. Je pense que non, mais je compte sur le Cabinet pour me dire ce qu'il faut. C'est tout de même relativement important parce que, là-dessus, l'organisation en général est un point que je vis au jour le jour et qui n'est pas toujours facile. Il y a des hauts et des bas et, parfois, ce n'est pas simple. Quand je dis que ce n'est pas simple, ce n'est pas pour moi. Je dis que la vie au jour le jour n'est pas toujours simple. Quand vous avez un pic d'activité, quand vous avez une embolie quelque part, ce n'est pas toujours facile à vivre. Et là, il faut absolument travailler dessus, je ne peux pas dire qu'on verra cela dans huit mois, que ce n'est pas mon problème. C'est donc un événement important.

Autre événement important – et j'espère qu'il se déroulera pour le mieux –, c'est le transfert de l'agence comptable. Vous savez que l'agent comptable de l'université de Bourgogne doit reprendre, par adjonction de service, l'agence comptable d'UBFC qui est actuellement assurée par l'ENSMM. Notre échéance prévue aujourd'hui, c'est janvier 2020, mais il faut voir jusqu'au bout quand est-ce que ce sera.

Là-dessus, puisqu'on parle de budget, on recrute sur l'agence comptable du personnel supplémentaire, trois personnes. Pour ceux qui connaissent un peu le fonctionnement au jour le jour, ce n'est pas du luxe. Une personne est déjà arrivée mi-septembre. Une personne arrive le 1^{er} décembre et une autre le 1^{er} janvier. Les personnes qui arrivent le 1^{er} décembre et le 1^{er} janvier sont des personnes qui viennent d'autres universités. Ou peut-être de l'INRA ?

Mme Munier-Jolain. - Non.

Mme Bourhis. - Non, c'est de Descartes et de la DDFIP.
Il y en a une qui avait postulé de l'INRA.

M. Johann. - C'est évidemment particulièrement important parce que dans notre processus, on a énormément d'actions comme ordonnateur et il y a aussi tout l'aspect comptable sur lequel il nous faut vraiment de la fluidité.

C'est donc renforcement en compétences, renforcement en personnels. Il faudra peut-être faire un plan de formation parce que c'est une compétence particulière, etc. D'un point de vue organisationnel, c'est un point particulièrement important sur l'agence comptable. Vous le savez très bien, dès qu'on a un souci dans la chaîne, cela remonte immédiatement. Il suffit qu'il y ait un paiement qui ne soit pas fait et on est *black-listé* sur un fournisseur, etc. Vous le vivez au quotidien. Une de nos priorités absolues, c'est tout de même d'améliorer vraiment la fluidité, qu'elle soit du côté ordonnateur ou comptable.

Sur le fonctionnement, sur les ressources humaines, vous savez que nous ne sommes pas aux RCE ici, nous n'avons donc pas les compétences élargies. Nous ne sommes pas « autonomes ». Je n'aime pas ce mot « autonome » parce qu'en fait, il n'existe pas. Les RCE, c'est responsabilités et compétences élargies, ce n'est pas l'autonomie. Notre plafond, c'est le ministère qui nous le donne, sachant que sur les établissements qui sont aujourd'hui, comme nous, non RCE, il y a actuellement une petite pression sur le plafond d'emplois. J'ai dû aller expliquer poste par poste le plafond d'emplois au ministère. On a 30 personnes au plafond d'emplois. Garder 30 personnes au plafond d'emplois n'est pas facile, c'est chaud ! Je vous le dis car pour l'école qui est représentée

ici, cela a dû être moins trois.

M. Piat.- Oui.

M. Johann.- Pour l'instant, je n'ai pas de nouvelles. Donc, pas de nouvelles, bonne nouvelle.

J'ai lu - j'ai été un peu surpris mais je n'ai pas voulu modifier - que le nombre de personnels était estimé à 29. C'est vrai car le ministère raisonne en ETPT, donc « travaillé ». Pour lui, quand vous dites 26, il vous dit qu'un ETPT, c'est 22,5. Vous râtez, vous faites ce que vous voulez, mais il n'empêche que, derrière, le ministère ne fait pas cela pour le plaisir. Le ministère est bienveillant mais, derrière, il y a Bercy. Il va faire cela au niveau national, il intègre tout cela et, derrière, Bercy regarde son plafond d'emplois.

Pour moi, il est difficile de râler sachant que je suis Conseiller au ministère, même si je râle par plaisir. Il n'empêche qu'il faut savoir - et je le dis parce que je ne serai peut-être pas là pour le dire une prochaine fois - que si on s'en sort là, on ne pourra pas arriver avec un plafond d'emplois ETPT à 23 l'an prochain, c'est impossible. Là-dessus, on sera raboté.

Là, j'attends une notification pour savoir si on est raboté ou pas. Plus le temps passe, plus je me dis que c'est un peu tard. On a tout de même gelé quelques emplois parce qu'on n'avait pas le choix, pour un futur DGS, Dir-Cab, etc. Et, de toute façon, personne ne va toucher à cela. Quand je dis qu'il y a des emplois pour l'agence comptable, personne n'y touchera. J'ai dit que c'était recruté, c'était parti, c'est une priorité absolue et, là-dessus, je suis sûr qu'on n'y touchera pas.

C'était un petit point de vue RH avec des petits focus mais tout de même importants parce qu'il faut savoir que cela existe, quand on n'est pas aux RCE ; on n'est pas à l'abri. Maintenant, le passage aux RCE n'est pas une chose simple. Tous ceux qui sont passés aux RCE savent que c'est un exercice qui est redoutable. Ce qui est normal. À partir du moment où on vous donne toutes les clés, il faut que vous soyez équipés (suivi de la masse salariale, etc.). Vous ne pouvez pas déraiper, lorsque vous êtes aux RCE, c'est votre plafond, c'est votre masse salariale et il suffit que vous ayez une politique inflationniste et vous dérapez. C'est impossible.

Sur les emplois - on l'a passé au dernier CA -, on connaît les postes qui ont été ouverts (Page 4). On a parlé de tout cela la dernière fois.

Les événements importants (Page 5), c'est UBFC qui sera dotée de ses propres instances CT et CHSCT. Aujourd'hui, vous savez que c'est fait par l'UTBM. Là, on est en cours de procédure, on aura donc nos propres CT et CHSCT.

Pour le fonctionnement courant, vous l'avez à l'écran. Je n'ai pas grand-chose à dire. Je pense que c'est reconduit à peu près. Beaucoup de lignes sont forcément reconduites en fonction du fonctionnement de l'exécution qu'on a faite en 2019. Souvent, dans le budget, vous regardez votre exécution, vous chiffrez ce qui est nécessaire et, derrière, vous allez présenter comme lignes ce qui nous semble indispensable au fonctionnement. Vous le retrouvez ici sur le fonctionnement courant.

Sur la formation et l'insertion, c'est un événement important qu'on attend, c'est la cartographie des formations. C'est important tout court parce qu'on en a besoin pour notre visibilité, pour les étudiants, pour notre fonctionnement général.

Comme je parle de formation, je suis en cours de recrutement de quelqu'un pour le service formation. Je dis cela parce que la personne est dans la salle. J'espère que cela se fait. Stéphanie est partie et nous avons recruté au service formation. J'attends, c'est en cours. Je suis content parce que ne pas avoir un chef de service quand vous n'avez pas de DGS, c'est catastrophique. Chaque fois qu'on recrute, on est fou de joie ! J'exagère à peine. C'est une catastrophe lorsque j'ai un chef de service qui n'est pas là. Fonctionner sans équipe... On a le réseau des vice-présidents recherche et formation qui nous aide, mais on n'a tout de même pas d'équipe derrière. Donc derrière, si on n'a pas les services, c'est un peu chaud. On est donc en cours pour la formation.

La cartographie est un élément particulièrement important pour nous, y compris sur le nouveau site web. C'est important tout court pour notre fonctionnement. C'est aussi un jalon qui est non-négligeable pour UBFC dans notre université cible.

Je passe rapidement.

Un mot sur le réseau Alumni. C'est un jalon de l'ISITE-BFC. Les alumni, c'est le réseau des anciens. C'est quelque chose que l'on doit mettre en place, qui va se baser, au début, sur nos étudiants (doctorants et masters) qui sont propres à UBFC. Mais on a des idées actuelles qui seraient d'aller plus loin sur le réseau Alumni. Hier, on avait un conseil des membres où on a réfléchi à ce qu'on pourrait mettre dans les appels d'offres IDÉES et SFRI. Vous savez qu'il y a deux appels d'offres - je devais le dire plus tard mais je vais le dire ici - au niveau national qui sont réservés aux IdEx et I-Site, qui sont les SFRI et IDÉES. On répond aux deux. Hier, on discutait sur IDÉES. Dans un des deux, on avait une réflexion sur les alumni. On pourrait aller plus loin que cela sur les alumni et vraiment utiliser tout le réseau des alumni de l'ensemble de l'université fédérale. C'est tout de même plus intéressant que de se limiter à notre propre réseau que l'on crée et qui, pour l'instant, est tout petit. C'est un jalon mais, au-delà de cela, c'est justement faire l'université fédérale.

L'alumni, les écoles connaissent bien, elles fonctionnent beaucoup avec. Le réseau des alumni est un ciment important ; je voulais donc faire un petit focus là-dessus.

Le doctorat, la mission doctorale, vous avez un long détail que je ne vais pas reprendre. Sur la formation des doctorants, on essaie toujours de proposer davantage de formations disponibles à nos doctorants et, en général, aux jeunes qui sont à UBFC.

Les perspectives 2020, c'est important puisque c'est tout de même ce qui va traduire le budget. Vous les avez : on poursuit la montée en puissance des actions de valorisation du doctorat, l'insertion professionnelle des docteurs, ce qui est tout de même notre cœur de métier, les alumni. Vous voyez la démarche qualité, etc.

Tout cela se traduira sur un budget qui est basé *grosso modo* sur ce qu'on dépense actuellement.

Mme Bourhis.- On s'est engagé surtout à maintenir le budget alloué aux écoles doctorales. Au sein de la mission doctorale, il y a un budget « écoles doctorales » qui est le même depuis 3 ans, on le maintient.

M. Johann.- C'est un engagement, il est donc maintenu et il sera proposé. Ce n'est pas le budget que je vous présente aujourd'hui, ce sont les idées. La proposition, c'est de maintenir ce niveau.

Ce qui est intéressant aussi, ce sont tous les indicateurs qui sont derrière parce que cela permet, une fois de temps en temps, de bien avoir en tête ce que représente le nombre d'inscrits. Dans l'un des documents, vous avez d'ailleurs quelques indicateurs sympas sur l'activité, à quel niveau on se situe, etc.

Sur les masters UBFC - vous connaissez par cœur -, mais on a tout de même, à cette rentrée, 16 parcours de master. On est passé de neuf à 16 en un an. Il fallait les proposer, il fallait qu'ils soient accrédités, etc., c'est donc tout de même une réussite. On a nos masters qui ont ouvert cette année.

Les licences renforcées, c'est un dossier que je ne connaissais pas trop. J'ai beaucoup découvert, sur leurs finances également, à un niveau assez important. Ce n'est par le sujet qu'on a le plus traité ici puisque je n'y avais pas plus fait attention que cela. C'est tout de même un budget conséquent.

Pour la vie étudiante, on a un budget qui est une estimation.

Mme Bourhis.- C'est tout de même une bonne estimation. Ce sera un tout petit peu plus élevé parce que le montant reversé aux établissements s'avère être un peu plus élevé que le montant initial, mais cela se joue à la marge.

M. Johann.- C'est tout de même écrit : on a maintenu sur Pépite, donc l'entrepreneuriat étudiant. C'est stratégique, je nous vois donc mal ne pas maintenir. Après, il y aura une réflexion concernant Pépite. Mais on en parlera après, sur les points 5 et 6. Parce qu'il y a aussi le devenir, c'est-à-dire quelle est la suite, comment on travaille, etc. Comme on en reparle dans les points 5 et 6, ce sera l'occasion de poser des questions.

Le Polytechnicum, que vous connaissez tous ici, avec une grosse partie sur la promotion et la visibilité (70 000 € dans les dépenses). Il y a une action qui leur coûte assez cher, c'est le bus, donc Ingénieur Manager Tour que vous connaissez ici. C'est une grosse action qui est une grosse partie de leur budget.

Mme Bourhis.- C'est d'ailleurs en ce moment.

M. Johann.- Cela intéresse les gens parce que d'autres écoles m'appellent parfois pour me demander où nous en sommes là-dessus. Parce que j'en ai déjà entendu certains se poser la question de l'intérêt de la chose. Mais pour quelqu'un qui n'est pas dedans, donc de l'extérieur, cela l'intéresse. Les gens se demandent s'ils peuvent venir dedans. C'est donc tout de même une action de promo sur laquelle le Polytechnicum se bat pas mal.

On avait eu la discussion ici ; c'est tout de même un sujet de temps en temps.

Sur le bilan, la recherche, sur les contrats de recherche, les projets structurants, on est sur des masses évidemment très importantes. Dans les priorités stratégiques, il y a ce dont on parle beaucoup - et à juste titre -, c'est la signature d'une convention en 2020 avec le CNRS, avec une convention UBFC/CNRS, c'est l'engagement que nous avons pris avec Antoine Petit, et évidemment le pendant qui va avec, c'est-à-dire une convention UBFC avec les membres, parce qu'il faut que ces deux conventions répondent à toutes les questions, y compris les questions pratiques. Ceci avance bien, on y travaille beaucoup en interne. Demain, je vois Fabien Thomas et la déléguée Nord Est.

M. Thomas.- Centre Est.

M. Johann.- Comme je la connais bien, il ne faudrait pas que je fasse une gaffe !

C'est un objectif très important. Hier, on a travaillé en conseil des membres. On est très avancé ; je le dis à Fabien. La prochaine étape, c'est de voir avec le CNRS quand est-ce que l'on peut échanger sur le sujet parce que je ne voudrais pas « balancer » un document. Il faut qu'on échange. Là, on va le présenter. La prochaine étape sera avec Alain Dereux, avec Pascal Neige, la SATT Sayens qui a accepté de nous aider sur le portage juridique. Nous irons voir le CNRS pour discuter autour de ce qui a été fait en interne, qui est tout de même bien avancé, nous n'en sommes pas juste à l'ébauche de la réflexion. Maintenant, c'est l'échange avec le CNRS qui est la priorité, qui va commencer début décembre, je pense. Je vais voir si j'arrive à ce que l'on fasse cela avec le CNRS début décembre. On va avancer le plus loin possible sur cette convention. J'espère signer plus tôt. Peu importe si je la signe ou pas, mais c'est tout de même un élément très important, pour nous, UBFC, devant le jury international, surtout qu'Antoine Petit, avec qui nous avons *dealé* sur ce fonctionnement, s'est engagé à nous soutenir, même devant le jury si nécessaire.

Derrière, vous imaginez, pour nous, ce que c'est que le soutien des EPST. Je le dis devant vous tous. Arriver avec un soutien massif et incarné par des personnalités, des patrons des EPST devant le jury international, pour moi, c'est un poids lourd. D'un point de vue politique et stratégique, ce point est un point majeur.

Quand on me demande - puisqu'on arrive bientôt aux élections, donc en fin de mandat, même si je ne suis pas élu - quelles sont les priorités absolues, pour moi, c'est avancer là-dessus, mettre en place un comité d'orientation stratégique, régler un peu le fonctionnement des relations internationales au quotidien, répondre à des appels comme IDÉES et SFRI. Vous voyez que je n'ai pas un million de priorités d'ici deux mois, mais cela,

ç'en est une. C'est un point où il faut absolument avancer vite pour que les prochaines équipes aient cela et ce sera remarquable.

C'est tout de même un des points les plus compliqués que j'aie connu en arrivant ici, à savoir la relation, au début, avec le CNRS et heureusement qu'Antoine Petit est venu parce que cela a complètement simplifié. C'était presque l'impasse, au départ. C'est donc effectivement une grande priorité.

Le COS, j'en ai parlé. On a des COS dans certaines conventions, on en a même une avec l'INRA. L'idée n'est pas de multiplier les Comités d'Orientations Stratégiques, c'est d'en faire un qui serve un peu à tout et puis après voir un peu à géométrie variable. Pour les COS, ce n'est pas fait, l'arbitrage n'est pas fini, mais je vous donne les idées. L'idée serait de faire un COS interne établissements/EPST et après faire un COS élargi qui pourra être avec des collectivités, voire des industriels, etc. Tout cela n'est pas encore vu. Le périmètre n'est pas encore défini, mais c'est l'idée que nous avons actuellement, donc COS / COS élargi.

Nous avons besoin de cette instance parce qu'on a besoin d'une instance pour réfléchir avec des partenaires. On ne cherche pas à être tout seul pour être tout seul. Aujourd'hui, quand on a besoin de quelqu'un, on est obligé de faire venir les gens en conseil des membres. C'est un peu fourre-tout. Il faudrait donc structurer un peu mieux et le COS est nécessaire.

Répondre aux appels à projets, j'en ai parlé, SFRI et IDÉES. Nous n'avons pas hésité une seconde à le faire. Cela aurait pu être le cas, on aurait pu se dire qu'on n'avait pas les forces, que c'était compliqué. Mais un appel d'offres qui est réservé aux I-Site et IdEx, on se voyait mal ne pas y répondre.

En ce qui concerne les porteurs de projet, pour IDÉES, c'était quasi-imposé parce qu'il est quasiment indiqué dans le texte que c'est le porteur d'I-Site, c'est donc Alain Dereux qui va s'occuper de cela. Pour SFRI, on l'a décidé hier, c'est Maxime Jacquot. C'est ce que les membres ont fait remonter. Ce dernier est bien connu parce qu'il travaille sur les CMI. Ceci a fait l'unanimité, il n'y a pas eu de discussion. Hier, c'est le nom qui est arrivé des établissements.

Et nous sommes accompagnés par un cabinet, le même - que je ne connaissais pas - qui a aidé à l'I-Site au départ. Ce qui est pratique parce qu'en fait, on est sur un bon de commande à l'UGAP, ce qui fait qu'on a évité toutes les procédures de marchés, etc. Parce qu'on n'aurait jamais réussi à faire un appel d'offres dans des délais. Et le cabinet est déjà au travail. Il y a donc des pistes ; mais je laisse le cabinet travailler dessus. Il interrogera les universités. Pour SFRI, c'est un dossier qui dépasse la recherche, il y a la formation, c'est un dossier assez lourd. Par contre, le 20 janvier, c'est fini. On aura déposé SFRI et IDÉES le 20 janvier. Vous avez vu les délais, ils sont assez ramassés.

J'ai fait un focus là-dessus. Après, il y en a d'autres. On travaille sur le FEDER, il y a actuellement le RIS3 qui est en cours, il y a des groupes de travail, mais c'est au niveau de la Région.

D'un point de vue opérationnel, la venue du jury international va être un moment important. Parce que le jury va se déplacer avant que nous soyons auditionnés. C'est là où la campagne de communication va jouer en 2020. Tout ce qu'on n'a pas pu faire là, pour des raisons x ou y, en 2020, il faudra communiquer tous azimuts. Parce que je peux vous garantir que, de l'extérieur, on ne sait pas tout ce qui se fait ici. Quand vous êtes dedans, vous vous dites que ça va, qu'il y a tout de même des choses, sachant que les retombées sont très larges, elles sont immenses pour I-Site. Mais, à l'extérieur... Ce n'est pas vous, de BSB, qui m'avez envoyé un article ?

Mme Attuel-Mendes. - Si.

M. Johann. - C'est un article de BSB qui est paru dans *News Tank* sur le recrutement d'un *coach*.

Mme Attuel-Mendes.- C'est Uri Gneezy. En fait, on a fait un communiqué de presse qu'on a relayé le plus largement possible sur le *coach* international qui a été financé par I-Site et dont BSB bénéficie pendant 3 ans. Uri Gneezy a signé son contrat le mois dernier et *News Tank* l'a relayé, l'a repris et la ComUE est citée pour ses relations entre établissements et ComUE sur ce genre de financement de projet.

M. Johann.- Je ne suis pas économiste, mais...

Mme Attuel-Mendes.- C'est visiblement un pont.

M. Johann.- Oui, de renommée mondiale, mais le vrai, pas de renommée mondiale de quartier.

Tout ça, ce sont des impacts énormes. On est donc capable, comme cela, de dire qu'on a des jeunes qui sont remarquables. On arrive tout de même à attirer des gens, au-delà de tout ce qu'on fait, même sur nos contrats, nos politiques. Il y a donc de la valeur ajoutée, c'est énorme et cela ne se sait pas trop. On le dit tout le temps, mais c'est un vrai problème. Là-dessus, c'est clair - la communication, je n'en parlerai plus trop parce qu'on en parle ensuite -, la communication deviendra, en 2020, stratégique. Il faudra "laminer" le terrain tous azimuts. Là-dessus, il faudra une vraie montée en puissance.

Quand vous m'avez envoyé l'article de BSB, j'ai failli le *forwarder* directement au ministère et je n'ai pas osé trop en rajouter. Mais quelque part, il faut que cela sorte. *News Tank*, c'est comme l'AEF, tout le monde le lit dans le domaine universitaire, mais il y a aussi le grand public.

Là, on a été beaucoup pris par les réponses au plan d'actions, les précisions, etc., mais en 2020, si on a un peu de temps, il faudra mettre le paquet sur la communication. On dit parfois que ce n'est pas la forme qui compte, c'est faux. C'est faux. Cela fait des années et des années que je dirige à droite et à gauche, si vous ne dites pas du bien de vous, personne ne le dira. Si vous ne dites pas qu'il y a des PEPITES chez vous, qui va le dire ? C'est donc un axe qui est vraiment important. Le jury va lire les coupures de presse, il va interroger les gens, regarder si c'est connu. Il va regarder les sites, etc. Il nous faudra donc monter d'un cran à ce niveau.

Le taux d'exécution budgétaire des PIA, évidemment. Là, c'est plus budgétaire, mais il va de soi que si vous ne consommez pas les crédits, vous êtes en difficulté. Il y a plein de raisons, c'est parfois la faute des personnes qui ne les exécutent pas. Parfois, c'est la chaîne qui n'est pas « huilée » - ce n'est peut-être pas le bon terme. Il y a plein de raisons pour, parfois, ne pas avoir un bon taux d'exécution budgétaire. Mais ce qui est sûr et certain, c'est que, derrière, quand vous regardez, vous ne vous embarrassez pas de savoir c'est la faute de qui. Si vous n'avez pas un bon taux d'exécution budgétaire, ce n'est pas bon.

Là-dessus, il faut absolument que l'on fasse le maximum, à tous les bouts de la chaîne, à tous les niveaux de responsabilité, mais on ne peut pas arriver avec des crédits qui ne sont pas consommés.

Gestion de LipSTIC, ok.

L'arbitrage par UBFC des crédits de la recherche est un point que l'on verra juste derrière avec Claudia. C'est le point 3, je ne vais donc pas m'étendre dessus, juste dire que, d'un point de vue politique, c'est un jalon évidemment extrêmement important.

Je cite souvent une anecdote. Un jour, je rencontre le DirCab de la Ministre. La première chose qu'il me demande, c'est : qui gère les crédits récurrents ? Comme cela, d'entrée. Il ne m'a rien demandé d'autre, sur le dossier, si j'ai lu le plan d'action, rien. En deux ou trois secondes, la première chose qui est tombée, c'est : qui fait cela ?

C'est un indicateur, c'est un jalon, ce n'est pas juste une ligne dans un dossier, c'est : est-ce que vous le faites ? Et on nous juge là-dessus. Là, cette année - et on en reparlera -, c'est tout de même quelque chose où on est vraiment monté d'un cran. Il y avait déjà le travail qui avait été fait par Monsieur de Labachellerie l'an dernier. Mais là, on

est vraiment monté un niveau au-dessus et c'est le point d'après.

ISITE-BFC : on a fait un bilan il n'y a pas longtemps. Il n'y a donc pas grand-chose à dire, on est toujours sur la même politique. Je ne pense pas qu'il y ait de nouveautés, je n'ai rien vu par rapport au bilan qu'Alain a fait l'autre jour. Donc rien de spécial.

Sur RITM et EIPHI, ce sont des dossiers dont on a déjà fait des bilans. Là-dessus, on est plutôt sur des reconductions. Je ne reviens pas sur tout le détail des perspectives pour RITM BFC, mais j'ai vu qu'il y avait une proposition d'augmentation de budget pour les frais de gestion du PIA. Cela veut dire que c'est un besoin supplémentaire qui a été exprimé. Vous l'avez page 21, sur les perspectives 2020 où il y a une ligne. Budgétairement, cela veut dire que cela va se traduire par une augmentation.

Les contrats ANR, Région, H2020, FEDER, là, je peux dire qu'on porte la dose parce que pour les services de l'UBFC, c'est une gestion énorme. Ce graphique est intéressant car il vous montre tout de même qu'on maintient toujours un très haut niveau de contrats. Si vous regardez, nous avons une trentaine de projets en moyenne en général et on ne compte pas avoir une chute en 2020. Tout cela veut dire qu'on a un socle toujours incompressible qui est en gestion. C'est pour cela qu'on le dit souvent, dans l'évolution que peut avoir UBFC, il faut tenir compte du fait que l'activité ne baisse pas, et heureusement. On n'est pas là pour baisser. Il faudra donc, dans notre organisation, comme je le disais en préambule et lorsque j'en ai discuté ce matin avec les personnels, il est nécessaire qu'on le prenne à bras-le-corps : on monte en puissance, on ne baissera pas l'activité. Il faut donc que nous nous organisions pour que tout cela marche au mieux. Et cela ne doit pas être fait au bon vouloir, cela ne doit pas être fait parce qu'il y a deux ou trois personnes qui assurent le coup. Il faut que, structurellement, nous soyons organisés pour être capables d'absorber une montée en puissance. C'est un très gros morceau.

On voit tout de même que cette montée en puissance est assez intéressante.

Sur la Région, on a des appels à la Région qui nous soutient évidemment. La Région fait du soutien d'I-Site une priorité qui se traduit bien sûr sur les appels à projets, mais qui se traduit aussi - je l'avais rappelé la dernière fois - par six postes financés par la Région à UBFC, quatre jusqu'à cet été plus deux supplémentaires à notre demande. On a donc un très fort soutien de la Région pour notre fonctionnement, pour les appels à projets et autres.

La plateforme nationale « Fin de vie » et le suivant qui est le pôle fédératif, c'est un peu particulier parce que si j'ai bien compris hier, on attend une évolution sur les deux, sur la gouvernance, sur les statuts.

Qu'est-ce que l'on peut dire ?

Mme Laou-Huen.- Ces deux projets sont effectivement portés par UBFC depuis 2018, mais il était prévu dès leur portage que ces deux projets gagneraient en indépendance, c'est-à-dire qu'ils allaient quitter UBFC à un moment donné. 2020 sera donc consacrée à une réflexion sur les statuts sous lesquels ces projets-là vont pouvoir prendre leur propre envol.

M. Johann.- Je ne reviens pas sur le détail.

Pour le numérique, c'est tellement vaste et tellement important que je ne sais pas par quel bout le prendre. Il y a ce qui est écrit ici sur le numérique, avec une liste des actions qui est déjà assez copieuse. On a un schéma du numérique qui a été fait au mois de juin, grâce aux collègues, à ceux de l'UTBM et de l'école ; tous les DSI ont donné un coup de main, donc on avance. C'est un chantier stratégiquement très important - même si ce n'est pas écrit ici puisque ce sont des crédits qui ne sont pas d'UBFC - sur la convergence des systèmes d'information. Là-dessus, il y a un engagement dont on a beaucoup reparlé hier en conseil des membres ; il y a un engagement ferme des chefs d'établissement pour que l'on converge sur le système d'information. Ce n'est pas « coordonner », ce n'est pas mettre des bouts de sparadrap, ce n'est pas créer des trucs entre Cocktail et Sifac, non. On va converger et on prendra Sifac. Je ne pense pas que

Sifac bouge, il va donc falloir converger dessus. Là, les établissements ont mis la main à la poche.

M. Trichard-Comparot.- Oui, 300 000 € chacun.

M. Johann.- C'est donc un gros chantier et, quand vous faites ça, cela ne trompe personne, la convergence des systèmes d'information, politiquement, c'est interprété comme une convergence. C'est un marqueur très fort d'intégration. Quand vous dites cela, vous ne dites pas : « J'amuse la galerie et, demain, je m'en vais ». Quand on s'engage sur les systèmes d'information, cela veut dire qu'on a prévu de faire le chemin ensemble.

Cela dépendra beaucoup de ce qui a été fait sur le schéma régional sur le numérique, mais si on trouve des pistes intéressantes, on pourra aussi glisser dans l'idée, etc. C'est un chantier sur lequel, si on y arrive, on mettra un peu de numérique. On ne peut pas tout recréer, il faudra voir ce qui est écrit dans le schéma.

Le système d'information, vous connaissez tous, c'est stratégique, c'est opérationnel, c'est tout ce que vous voulez. Et pour dialoguer, une convergence de manière générale, de Sifac ou autre, pour travailler entre établissements, c'est tout de même le nerf de la guerre, parce que sinon on a une déperdition terrible d'énergie et c'est catastrophique. Si on n'a pas un système commun, c'est une source de difficultés.

La Com, j'en ai beaucoup parlé, mais là, il faut vraiment que l'on monte d'un cran.

Je vous en fais une lecture politique ; les chiffres sont là, il n'y a pas d'énorme surprise, il n'y a pas d'énormes changements et cela donne les grandes lignes, à peu près, de notre plan d'action, de ce qu'on envisage de faire en 2020.

Y a-t-il des compléments ?

Mme Bourhis.- Non, juste une précision. On est bien d'accord, ce n'est pas du tout un budget initial, c'est juste un document d'orientations qui va nous permettre de traduire le BI qui est en phase de consolidation. Les chiffres qui sont ici ne sont pas des chiffres consolidés sur tout, notamment sur la masse salariale parce que c'est un énorme travail que de consolider la masse salariale entre les nouveaux projets, les appels à projets Région où on n'a pas tous les éléments, etc.

M. Johann.- C'est l'orientation budgétaire, c'est-à-dire que quand on vous a présenté cela, vous n'êtes pas surpris de voir le budget. Cela répond donc un peu à la question qui a été posée, l'autre jour, concernant les différentes lignes ; cela sert à ça, c'est ce qui donne le budget.

Maintenant, on peut répondre à vos questions. Si c'est trop technique, ce ne sera pas moi. Si c'est politique, à la rigueur, mais je pense que vous connaissez les politiques bien autant que moi.

Merci aux services parce que c'est un travail de titan. Je le dis au moins pour les services, parce que c'est un travail qui a été très lourd. Après, quand il est fait, on est content de l'avoir. On est content car, pour nous, c'est un document qui reprend ce qui se fait, où on va. Par contre, inutile de vous dire que cela a tout de même été une charge assez lourde, mais cela fait partie de la vie de l'établissement. On aurait pu faire quelque chose de plus *light*, mais finalement on est bien content de l'avoir tout de même. Donc merci à tout le monde, merci aux services.

À vous, si vous avez quelque chose à dire, un commentaire à faire. Je ne parle pas de ceux qui l'ont rédigé et qui n'en peuvent plus !

Il n'y a pas d'orientation qui vous surprend ? Normalement, tout est connu. Il y avait juste les licences renforcées qui avaient un peu échappé à mon radar. Quand je l'ai relu, je me suis dit que je ne m'en souvenais pas et que c'était assez conséquent, c'est pas mal. Le reste, je connaissais plutôt bien.

Mme Legiard.- Est-ce qu'on a une date concernant la mise en œuvre de la convergence des systèmes d'information ?

M. Johann.- On en a parlé hier. Qu'est-ce qu'on envisage ?

Mme Bourhis.- Pour UBFC, on avait envisagé de se lancer prochainement dans Sifac. Mais on ne peut pas non plus, du jour au lendemain, se réveiller en se disant que, demain, on prend Sifac. Cela ne marche pas de cette façon. Il faut s'inscrire auprès de l'AMUE, etc.

L'autre jour, en réunion des directeurs des affaires financières à Poitiers, l'AMUE nous a informés qu'un nouveau Sifac était en cours de production, qu'il serait bientôt mis sur le marché. C'est un nouveau Sifac qui colle à la GBCP. On ne va donc pas non plus partir dans un Sifac si c'est pour, un an après, s'apercevoir qu'il y a un nouveau Sifac, sachant que ce sera vraiment un nouvel outil tout à fait adapté aux exigences de la GBCP.

On va donc attendre d'avoir des informations de l'AMUE avant de s'inscrire là-dessus.

Mme Munier-Jolain.- Ce qui veut dire que, pour UBFC, cela pourrait venir assez vite, peut-être en 2020.

M. Johann.- Il ne sera pas en place en 2020, ce n'est pas possible.

Mme Bourhis.- Cela prend 3 ans à peu près à partir du moment où on s'inscrit dans la démarche.

Mme Munier-Jolain.- Vous vous inscririez dès maintenant ?

M. Johann.- Oui.

Mme Bourhis.- On s'inscrira dès qu'on aura les informations de l'AMUE, c'est l'objectif.

M. Johann.- UFC est aussi sur Cocktail. Je pense que ce sera aussi leur cas. Le but n'est pas de faire l'interopérabilité Sifac/Cocktail, le but est de passer à Sifac. C'est un engagement qui a été pris par tout le monde. C'est le cas de l'école également.

M. Piat.- Oui.

M. Johann.- C'est donc tout de même intéressant.

Mme Munier-Jolain.- Nous, côté INRA - qui ne sera plus l'INRA au 1^{er} janvier 2020 mais l'INRAÉ -, nous convergerons aussi vers Sifac à terme, probablement en 2024, mais Sifac est déjà utilisé dans les UMR. À ce moment-là, les gestionnaires des UMR pourront faire ce qu'elles ne font pas jusqu'à présent, c'est-à-dire contribuer aux tâches collectives. C'est pour cela que plus ça ira vite, plus on pourra contribuer.

M. Johann.- Nous voulons aller le plus vite possible mais nous savons que ce n'est pas immédiat. À l'époque, je l'ai installé à Metz, j'ai mis 2 ans pour l'université en étant tout seul.

M. Trichard-Comparot.- Il faut compter un mandat pour cela.

M. Johann.- Peut-être pas quand même...

M. Trichard-Comparot.- Pour la convergence globale.

M. Johann.- Pour la convergence globale, oui.

M. Trichard-Comparot.- C'est l'objectif d'un mandat, que ce soit Siham ou Sifac.

Mme Bourhis.- L'UFC est inscrite dans Siham.

M. Johann.- Siham remplace Arpège.

M. El Hanbali.- A l'UBFC, est-ce qu'il y a aussi un projet pour la gestion des étudiants ?

M. Johann.- Est-ce qu'on a Apogée ?

Mme Bourhis.- Non.

M. Johann.- Mais Apogée change, non ?

M. El Hanbali.- Oui, cela devient Pegase.

Mme Bourhis.- Les systèmes d'information, c'est un chantier énorme.

Mme Legiard.- Concernant Apogée, les inscriptions se font dans les établissements qui éditent le diplôme, la délivrance se faisant par UBFC.

M. Johann.- Y a-t-il d'autres questions ? Sachant qu'on en reparlera au budget.

M. Piat.- Pour le numérique, on sent bien que le chantier est absolument énorme. La question que cela pose, c'est aussi l'organisation mutuelle des établissements. On parle de co-mutualisations, on le voit assez peu. C'est tout de même un domaine qui est très technique, pour lequel il y a des savoir-faire disséminés partout, il y a des gens compétents. On perd peut-être beaucoup de temps justement à ne pas mutualiser ces compétences.

La question que cela pose également, c'est celle de la bonne organisation, la bonne entente des établissements pour arriver à relever ce chantier absolument titanesque.

M. Johann.- Je suis d'accord, mais le problème, c'est que quand j'ai besoin d'un coup de main, cela m'arrive de me retourner vers un établissement et, sur certains chantiers, ils me disent qu'ils ne peuvent pas. C'est-à-dire que les forces des établissements ne sont pas toujours suffisantes pour venir en aide. Je ne suis pas sûr qu'en DSI, on soit aussi pourvu que cela en général. Tout le monde a déjà une charge monumentale. C'est notre cas, le DSI surnage.

M. Piat.- Chez nous, c'est pareil.

M. Johann.- Et je ne suis pas sûr que ce soit hyper facile à l'UFC non plus.

M. Piat.- Ce sont des gens qui sont très tendus.

M. Johann.- Le problème est là, c'est-à-dire que beaucoup de monde est « sur le fil », même si cela se passe peut-être mieux à l'uB. Nous, on est « sur le fil », c'est clair, c'est chaud !

M. Piat.- Par rapport à la politique d'emploi telle qu'elle a été dimensionnée pour cette année, il n'y a rien côté DSI. Est-ce qu'il ne va pas falloir la renforcer ?

M. Johann.- J'avais prévu de le faire en juin et cela ne s'est pas fait, c'est-à-dire qu'il y a un recrutement qui ne s'est pas fait. C'était même avant, c'était plus tôt. Après, on est parti sur d'autres...

M. Piat.- On a aussi beaucoup de mal à recruter parce que ce sont souvent des niveaux de salaire qui sont complètement inférieurs à ceux du privé par rapport à une charge de travail qui est monumentale. Nous ne sommes donc pas attractifs et c'est un véritable problème.

Je crois que c'est la troisième année que nous essayons de recruter un poste à ce niveau et on n'y arrive pas.

M. Johann.- On est sur des grilles du public. Cela m'est déjà arrivé d'avoir des personnes intéressantes, mais mes grilles, ce sont mes grilles. Je peux aller sur RIFSEEP, mais il y a des limites que je ne peux pas dépasser et il m'est arrivé de ne pas pouvoir recruter.

Regardez les recrutements qui se font ailleurs ; le CNRS n'a pas le même niveau que nous, par exemple.

Le numérique, c'est donc compliqué. Mais je me souviens qu'à l'époque, j'avais souhaité recruter et cela ne s'était pas fait. Après, il y a des priorités et, récemment, ma priorité, c'est l'agence comptable. On avait prévu deux emplois au départ et, finalement, on en a mis trois. C'était impossible d'en faire moins, sinon on bloquait le système. Du coup, c'est vrai que cela peut aussi être fait par réaction, sachant qu'on fait avec les moyens du bord. Et là, on a tout de même été loin puisqu'on est à saturation du plafond d'emplois. Sachant qu'il y a aussi des emplois que je suis obligé de geler parce qu'il y a la prochaine équipe qui arrive, donc le DGS, etc., qui sont gelés. Après, j'ai tout de même demandé un coup de main à la Région cette année parce que j'étais un peu juste. C'était sur quoi ?

Mme Bourhis.- C'était sur le juridique, le montage des projets et la communication scientifique.

M. Johann.- On a demandé un coup de main et c'est vrai que la Région nous a aidés. On leur a demandé en juillet et, en août, ils votaient. Parfois, on en est à ce niveau d'urgence et on se débrouille avec les moyens du bord. L'uB, c'était en février. On était « à la rue » et j'ai demandé de l'aide en catastrophe ; l'uB nous a mis une personne. Donc cela arrive, on le fait de temps en temps, mais on est beaucoup dans la réaction.

Il est vrai que je suis obnubilé par la chaîne des dépenses, etc., parce que c'est catastrophique en ce moment. Ça bloque et, derrière, cela a un effet dans les labos et c'est terrible. Quand la chaîne se bloque, c'est terrible. Mais je partage sur le numérique où c'est un peu chaud, je suis d'accord.

M. Piat.- Pour ma deuxième remarque, ce n'est pas le même niveau de criticité. Sur le Polytechnicum, nous avons eu un débat qui faisait un peu état des manques, mais les points qui sont soulevés restent assez vagues et je pense qu'il y a de belles choses à faire. Le budget va être reconduit, j'ai vu qu'il allait aussi y avoir un recrutement pour le Polytechnicum, c'est important.

M. Johann.- C'est le même, non ?

M. Piat.- Oui, la personne est reconduite.

M. Johann.- Oui, ce n'est pas quelqu'un de supplémentaire.

Mme Bourhis.- Il est ouvert au concours et il y a déjà quelqu'un dessus.

M. Piat.- Cela montre qu'UBFC fait un focus pour cette personne...

M. Johann.- Sur la mission.

M. Piat.- Oui, c'est un concours. Je pense que c'est un point qu'il va falloir travailler à l'avenir pour que l'on puisse justement, en termes d'actions de communication, bien rayonner. Pour le moment, je trouve que cela reste très vague. C'est peut-être un avis subjectif, mais je pense qu'il faut faire monter cela en puissance.

M. Johann.- C'est une discussion que nous avons souvent eu, le Polytechnicum. Pour l'essentiel, ce sont tout de même des actions qui sont beaucoup défendues par les membres de votre école.

M. Piat.- Bien sûr. Le Polytechnicum, je le connais bien, il a été défendu par notre précédent directeur. Il y a une récurrence des actions, c'est-à-dire qu'on fait continuer des actions qui sont bien connues, un bus qui circulent, etc., qui sont de très bonnes actions qu'il faut absolument faire. Mais il faut qu'il y ait du renouvellement, qu'il y ait des choses nouvelles qui apparaissent et, pour le moment, on n'en voit pas la couleur.

M. Johann.- Je peux demander au président, au VP, de revenir puisqu'il est déjà venu une fois. Ce n'est pas la première fois qu'on a la réflexion, il faudrait donc lui demander d'être un peu plus précis devant le CA, qu'il soit un peu moins vague sur les actions.

Hier, un directeur d'école qui s'installe sur Dijon m'a appelé pour me dire que les actions qui sont faites par le Polytechnicum l'intéressaient. Je me dis que cela a donc une utilité ; les gens me parlent du bus en me demandant ce qui s'y passe. Je l'ai d'ailleurs renvoyé vers le Polytechnicum.

M. Piat.- C'est une formidable action de communication envers les jeunes, etc. Donc, celle-là, il faut la garder, mais il faut aussi aller vers autre chose.

M. Johann.- J'ai découvert cela cette année. Les écoles qui arrivent ici demandent à se rapprocher de la ComUE, ce qui est tout de même rassurant. On peut avoir une image de ce qu'elle est, il n'empêche que quand une école s'installe sur Bourgogne-Franche-Comté, son premier réflexe, c'est de demander aux écoles quels sont leurs rapports avec la ComUE. Il est donc logique qu'il y ait ce rapprochement avec nous.

Nous, ce qu'on fait actuellement, c'est qu'on renvoie vers le Polytechnicum qui va justement travailler aussi en amont sur ce que peuvent apporter les écoles nouvelles en relation avec la ComUE, ceci par convention. On a fait une convention en début d'année avec une école et j'ai reçu une demande de l'ESTP et, hier, d'OSEA, une école électronique. C'est donc un territoire attractif, mine de rien, puisqu'il y a tout de même des écoles qui s'installent, il y en a quelques-unes sur Dijon récemment. Là-dessus, le Polytechnicum joue son rôle à plein. Je ne parle pas des actions ComUE, je me mets sur le rôle du Polytechnicum qui est tout de même un levier intéressant.

Après, on peut aussi demander au directeur de venir détailler un peu sa stratégie. Moi, je n'hésite pas à détailler, cela ne me gêne pas.

Est-ce qu'il y a d'autres demandes ?

Mme Munier-Jolain.- Sur le numérique, une dépêche AEF est parue aujourd'hui sur le portail sur le service de valorisation des données de la recherche. Je ne suis pas sûre que l'information, autour de ces services-là, soit vraiment bien faite dans les UMR.

M. Johann.- Je n'ai pas vu la dépêche. C'est sur le portail du ministère ? C'est Data ESR ? C'est sur quoi ?

Mme Munier-Jolain.- Je l'ai à l'écran : « L'université Bourgogne Franche-Comté se dote d'un portail et d'un service de valorisation des données de la recherche ».

M. Johann.- Ce n'est pas moi qui ai fait la dépêche ! *(Rire)*

Mme Munier-Jolain.- Je vous dis cela parce que c'est la direction générale de l'INRA qui vient de me l'envoyer en me demandant si je pouvais poser une question à ce sujet.

Je n'étais pas au courant...

M. Johann.- Moi non plus.

Mme Munier-Jolain.- Je pense que c'est vraiment très important. Et côté INRA, au niveau national - et je ne sais pas si c'est pareil côté CNRS -, j'ai été interrogée à plusieurs reprises sur les initiatives qui sont faites autour du numérique en Bourgogne-Franche-Comté, sachant qu'il y a plutôt de bons résultats dans l'ensemble des appels à projets sur le sujet. On m'a souvent demandé comment s'articulait la politique nationale des organismes de recherche par rapport à la politique régionale.

M. Johann.- C'est parce que nous avons été lauréat du Data Center, c'est pour cela.

Mme Munier-Jolain.- Oui. Maintenant, ils nous ont dans le viseur puisqu'ils l'ont tout de suite vu. Et, en fait, je suis incapable de leur répondre parce que nous sommes assez peu informés de ce qui existe et je ne suis pas sûre que, dans les UMR, l'information arrive réellement. Là, il y aurait peut-être un travail à faire.

Claudia a des choses à dire sur le sujet.

Mme Laou-Huen.- Rassurez-vous, je suis au courant du sujet.

Mme Munier-Jolain.- J'imagine !

M. Johann.- C'est Claudia qui a fait la dépêche ! *(Rire)* Cela arrive souvent et je ne suis au courant de rien !

Mme Laou-Huen.- C'est effectivement un sujet en forte émergence qui est très soutenu au niveau national. C'est un projet qui n'est pas totalement nouveau ; le Data UBFC vient d'un projet précédent qui s'appelait dat@OSU. L'équipe projet de dat@OSU a pu bénéficier d'un soutien du Conseil régional dans le cadre des appels à projets recherche excellence. Ils avaient eu un budget pour pouvoir recommander ce projet-là. C'est un sujet que j'avais justement proposé à l'ordre du jour de la réunion des VP recherche qui se tiendra vendredi, en sachant qu'au niveau numérique, il n'y a plus d'animation. Je suis désolée de dire cela, mais un schéma directeur du numérique a été rédigé au mois de juin ou juillet de cette année et, depuis, il n'y a jamais eu de véritable action de mise en œuvre dans ce domaine-là. Ce qui fait que ce projet-là n'a pas été traité, ni par les VP recherche, ni par les VP numérique, il me semble et en tout cas je ne suis pas au courant.

C'est un sujet qu'on voulait justement inscrire dans les chantiers à développer au sein d'UBFC car il me semble totalement pertinent d'avoir ce type de projet porté par UBFC. Pour le coup, c'est un projet vraiment structurant. En plus, c'est une équipe-projet qui est tout de même plutôt pionnière dans ce domaine-là. Le traitement des données scientifiques se fait déjà pas mal en France, mais pas à l'initiative d'universités et encore moins à l'échelle fédérale comme celui de la ComUE.

C'est donc un sujet qui sera traité très prochainement par les VP recherche, mais il y a effectivement eu un manque de maîtrise de la communication autour de ce sujet-là, ceci parce qu'on est en sous-effectif, parce qu'il y a un manque de coordination qui se fait aussi avec les pôles fonctionnels formation, recherche, numérique, etc. C'est donc normal.

Mme Munier-Jolain. - Comme moi aussi je suis optimiste, je pense qu'on passera devant le jury international. Je pense que ce qui a été fait sur le numérique par UBFC est vraiment une grande force du projet et il faut vraiment le travailler en 2020 pour bien pouvoir le mettre en avant. Cela me paraît une priorité importante et je ne l'ai pas vu dans le document...

Mme Laou-Huen. - Si vous voulez en savoir plus, le 21 novembre, l'équipe projet organise un séminaire et convie les directeurs de laboratoires du site Bourgogne-Franche-Comté.

M. Johann. - Page 28, il y a tout de même une ligne : le MESRI vient d'allouer 622 000 €...

Mme Bourhis. - Oui, on vient juste d'avoir la notification.

M. Johann. - Cela doit être dedans.

Mme Munier-Jolain. - Il faudrait le remettre dans la partie numérique.

Mme Laou-Huen. - Vous parlez d'un ingénieur. C'est encore autre chose.

Mme Munier-Jolain. - Le Data Center, c'est autre chose.

Mme Laou-Huen. - C'est un autre sujet qui n'a rien à voir.

M. Piat. - Juste une petite question. Est-ce que ce document dont on vient d'avoir état concerne aussi tout ce qui est systèmes d'information utilisés au sein des laboratoires ?

Mme Laou-Huen. - Non. Il s'agit de traiter, recycler, explorer toutes les données qui proviennent notamment des expérimentations de la recherche. Par exemple, en astronomie, vous allez faire une recherche dans ce domaine, vous allez récupérer des données de mesures scientifiques et ensuite vous allez voir comment les explorer, les valoriser, les traiter, les recycler. Là, c'est vraiment le but. Ce n'est pas du tout, par exemple, une gestion des publications scientifiques, ce n'est pas les données scientifiques au sens « publications » et ce n'est pas non plus tout ce qui touche au numérique dans les outils de travail utilisés dans l'établissement.

Je voudrais préciser que c'est un projet qui, pour le moment, dispose d'un budget très modeste, mais l'idée est justement d'aller chercher des cofinancements au niveau national.

M. Johann. - Merci Claudia.

Y a-t-il d'autres précisions ?

Il y a des sujets que nous reprendrons après. Les crédits récurrents, je ne reviens pas dessus puisque c'est le sujet d'après.

C'est bon pour le débat ? (*Approbation générale*).

On passe au point suivant. Prochaine étape : budget.

3. Crédits récurrents de recherche

M. Johann. - Les crédits récurrents sont un marqueur fort. L'idée, ici, c'est que ce soit vraiment UBFC qui alloue les crédits récurrents pour la recherche. On précise tout de suite – parce qu'on a dû le préciser ce matin – que c'est notre ministre du MESR. On ne

gère pas les crédits d'autres ministères. Ce sont donc les crédits récurrents de notre ministère. On est parti des travaux qui ont été faits dans le passé, sauf que là, il ne s'agissait pas de faire du simple double flux, que les établissements nous donnent de l'argent et qu'on le renvoie. Ce n'est pas ce qu'on nous demande. On nous demande si c'est nous qui faisons les crédits de recherche, oui ou non, répartition, comment, s'il y a modulation, comment nous faisons, etc. Derrière, c'est un travail de plusieurs mois puisque nous avons lancé ce travail, avec Pascal Neige, avant les vacances. Après, le travail sur les crédits s'est fortement accéléré durant l'automne et il s'est fini récemment. N'est-ce pas, Claudia ?

Mme Laou-Huen.- Oui, tout à fait.

M. Johann.- Sur le détail technique, vas-y.

Mme Laou-Huen.- Je vais vous expliquer la méthodologie qui a été employée pour définir la clé de répartition des dotations récurrentes.

La clé de répartition des crédits récurrents affectés aux laboratoires de recherche sous tutelle d'établissements membres de la ComUE est basée sur trois critères.

Le premier critère porte sur les effectifs des laboratoires, c'est-à-dire les personnels enseignants-chercheurs permanents des établissements membres et puis les personnels des EPST, à savoir le CNRS, l'INRA, l'INSERM et le EPHE.

Le deuxième critère concerne le coefficient disciplinaire, c'est-à-dire qu'en fonction de la discipline à laquelle le laboratoire de recherche est rattaché, par exemple SHS, STIC (Sciences et technologies de l'information et communication) ou encore Santé, on a appliqué un coefficient disciplinaire et ce coefficient a été analysé au niveau national. Il est aussi issu des anciennes pratiques des établissements.

Le troisième critère, c'est le coefficient de performance. C'est-à-dire que nous avons missionné des experts extérieurs au site Bourgogne-Franche-Comté pour évaluer les laboratoires à partir des rapports HCERES de la campagne 2004-2016. Ces experts devaient donner des notes sur les six items des rapports HCERES, par exemple l'attractivité académique, la production de la qualité scientifique ou encore la formation par la recherche.

M. Johann.- La raison pour laquelle cela a été fait est importante et c'est une grosse discussion qu'il y a eue. Tout cela était basé sur des vieilles grilles, de vieux avis de l'AERES. L'idée est donc de reprendre cela et de le remettre à jour avec une expertise extérieure et de pouvoir moduler en fonction de ce qui a été écrit et de ce que les experts sont capables de dire sur un laboratoire. À un moment donné, ce qui a été proposé, c'était tout de même une modulation de 1.1 à 1.2. C'est cela ?

Mme Laou-Huen.- Oui.

M. Johann.- Vous avez vu que ce n'était pas non plus d'une grande violence, c'est une modulation entre du 1.2 pour du A+ et du 1 quand c'est B et C. Ce n'est pas énorme. Mais le but n'était pas non plus de faire des sauts énormes, c'était de différencier un peu tout de même. Après, une fois qu'il y avait une hausse ou une baisse, le but était de la lisser pour que ce ne soit pas brutal sur un an. La philosophie était celle-là. Mais pour pouvoir faire une modulation et pour pouvoir donner une vision qualitative, il nous fallait une expertise extérieure. On a donc pris une enveloppe pour financer des experts, ceci au tarif habituel.

Mme Laou-Huen.- 150 €.

M. Johann.- 150 € qui est le tarif que l'on fait souvent. On a donc pris cela dans l'enveloppe réservée pour les financer et ils se sont appuyés sur les anciens rapports et la connaissance qu'ils avaient des laboratoires. Ce qui a donné ce résultat-là.

Là, c'est la fin d'une chaîne, d'un processus. C'est évidemment vu par les VP recherche, ce n'est pas moi qui fais cela. Ce sont les VP recherche, le réseau des VP avec les laboratoires. Cela a été exposé aux laboratoires et quand cela arrive ici, cela a été vu en commission recherche, cela a été voté dans les établissements, etc.

Le résultat, c'est tout de même un travail assez long, avec beaucoup d'itérations avec les VP, y compris sur les données. Ce matin, en CAC, quelqu'un nous a fait la remarque en disant qu'il y avait une personne, etc., mais les données utilisées sont les données remontées par les VP. On n'invente pas les données, ce n'est pas nous qui inventons les données. Ce sont donc des données qu'on nous remonte, qui sont intégrées et, là-dessus, on calcule avec des équations, etc. Tout en tenant compte du travail préalable qui avait été fait par M. de la Bachelierie. Nous ne sommes donc pas partis d'une page blanche non plus. Après, c'est resté un travail tout de même assez lourd. Derrière, ce n'est pas une somme extraordinaire, mais ce sont tout de même des crédits récurrents de la recherche qui sont faits à ce niveau-là et c'est là un marqueur qui n'était pas gagné. Parce que si on ne lance pas le dossier, on fait un simple double flux et on n'en parle plus. Là, c'est un vrai travail.

Cela m'a rappelé lorsque j'étais président d'université, à Metz, quand j'étais jeune, où on ne faisait pas plus que cela. Je me souviens qu'on en parlait avec mon VP recherche, qu'on faisait des propositions. Le travail qui a été fait là est le même que celui que j'ai mené en tant que président d'université, à mon échelle, dans le temps. Quand on vous parle de qui fait les crédits récurrents de la recherche, la démarche qui a été faite à UBFC est une démarche d'université. Ce n'est pas juste une animation. Et il y a tout de même des gens qui montent, des gens qui baissent, il y a des gens qui ont changé de niveau, c'est donc un travail conséquent. Parce qu'on est toujours sur le fait de dire que nous sommes une université fédérale, avec des marqueurs comme le doctorat, etc., et tout cela fait qu'on est université.

Techniquement, est-ce qu'il y a encore autre chose dans la démarche, Claudia ?

Mme Laou-Huen.- Non.

M. Johann.- Vous en avez forcément entendu parler dans les établissements, vous ne pouvez pas les découvrir là. Au début, on raisonne sur le principe, je peux dire qu'on n'a pas mis les laboratoires tout de suite parce que quand vous sortez les tableaux, c'est foutu. Vous faites une méthode, etc., mais une fois que vous avez mis un nom, etc., c'est fini. La méthode, on l'a validée au fur et à mesure en conseil des membres, on l'a validée en plusieurs fois, en plusieurs étapes. Ce n'est pas de donner un tableau juste à la fin, avec oui ou non. Ce n'est pas comme cela qu'on a fait. On a validé des principes, des schémas, c'est parti, cela a été validé et c'est revenu. C'est donc un système itératif qui a été fait.

Est-ce qu'il y a des questions ? C'est peut-être quelque chose que vous avez connu x fois.

M. Thomas.- J'ai une question assez technique. Ces chiffres sont des chiffres globaux qui cachent parfois des disparités très locales. Est-ce qu'il y a eu un mécanisme de limitation des écarts ?

J'ai vu cela ailleurs, c'est pour cela que je pose la question. Il se peut que l'un ou l'autre laboratoire voie sa dotation changer de 20 ou 30 %. Est-ce que vous avez mis en place un mécanisme de limitation pour qu'il n'y ait pas de « choc » ?

M. Johann.- Au CAC, j'avais la liste des labos mais là, je ne l'ai pas. Il y a un mécanisme de lissage dans le calcul de la dotation cible. Je parle sous le contrôle de Claudia et je prends la première ligne sans citer le labo. C'est un laboratoire dont la dotation 2019 était de 171 203 €. Sa dotation cible 2022, c'est 159 143 €. Là, il y a une baisse. Mais la

dotation 2020 sera de 166 697 €. Il y a donc un lissage. C'est fait en sorte que le laboratoire absorbe la baisse.

J'en ai cité un sans dire le nom, mais il y en a d'autres. Il y a des labos qui baissent. Après, au final, quand vous regardez un peu les balances, vous voyez qu'il y a finalement une université qui va payer plus que les autres par rapport à l'an dernier, mais cela n'a pas été fait là-dessus, c'est le calcul et le modèle qui arrivent, à la fin, à ce que, finalement, tout se rééquilibre.

Vous voyez que l'uB va payer. On garde le modèle. Si cela avait été un choc, on se serait posé des questions, mais au résultat, ce n'est pas un flux ; je ne suis pas en train de redonner ce qu'on m'a donné. C'est là où je dis que c'est une politique. Il se trouve que cela tombe bien, mais c'est parti, au départ, sur une expertise, un modèle, etc., que l'on pourra justifier.

Dans un modèle, si vous faites une modulation, il y a toujours des perdants et toujours des gagnants. C'est quelque chose qui pourra bouger. Claudia disait ce matin, lorsqu'on le passait au CAC, qu'un choc énorme, un laboratoire qui change, qui diminue par deux ou qui disparaît, ou qui grandit, cela s'adapte évidemment. Le système s'adapte à une situation exceptionnelle. Et après, on verra.

En tout cas, ce n'était pas évident à faire, il fallait le lancer et je crois que c'est quelque chose d'important. Donc merci à tous les collègues.

Je suis au courant des échanges, je suis en copie de tout, c'est un des dossiers où j'ai vu le plus d'échanges puisqu'il a fallu le présenter aussi à tout le monde, les pôles, les laboratoires, sachant qu'il y a tout de même un paquet d'établissements. Je trouve cela remarquable, mais cela ne regarde que moi. Mais je le « vendrai » comme remarquable à l'extérieur, c'est normal. C'est une vraie politique. Il n'y a pas 36 marqueurs.

Avez-vous d'autres questions ?

M. El Hanbali.- Un retour des laboratoires avec lesquels nous travaillons, qui sont des laboratoires dont la discipline est Sciences humaines et des lettres où, effectivement, les directeurs se plaignent de voir leur dotation baisser, d'autant que c'est leur unique source de financement. C'est le premier point.

Le second point sera plutôt une question. Est-ce qu'on intègre le nombre de doctorants travaillant dans les laboratoires ?

Mme Laou-Huen.- Non. Les doctorants, ingénieur d'études de recherche et BIATSS n'ont pas été comptabilisés dans les effectifs de cette clé de répartition, même si on est évidemment tous conscients du travail considérable et de la plus-value qu'ils apportent aux travaux de recherche des collègues enseignants-chercheurs permanents. Mais c'était trop compliqué. C'est-à-dire que les effectifs des doctorants étaient beaucoup trop fluctuants. Ce qui fait que pour arrêter le nombre de personnels permanents et non permanents, cela semblait être un exercice compliqué.

Les deux gros points de discussion en conseil des membres, cela a été la méthodologie et l'évaluation des performances des laboratoires, d'une part et, d'autre part, c'était aussi s'il fallait ou non compter les chercheurs des EPST. C'est là-dessus, pendant bien un an et demi, qu'il y a eu des discussions, sur le fait de les comptabiliser ou pas.

M. Johann.- Nous, on les a comptés.

Mme Laou-Huen.- Finalement, on les a comptés.

M. Johann.- Je crois que c'était déjà le cas à l'uB.

Mme Laou-Huen.- C'est ce qui a beaucoup pesé dans la balance.

M. Johann.- Cela fait partie des choix qu'on a fait en conseil des membres, mais en enlevant toute notion de nom de labo, etc. C'est-à-dire que le choix qui a été fait était celui-là, on l'a assumé.

Après, pour ce qui était compté ou pas, il y a beaucoup des choses qui étaient aussi l'usage. La méthode de travail part de l'usage dans les établissements. On n'est pas reparti d'une page blanche dans les établissements.

Parfois, il y a eu des choix, comme on vient de le faire pour les EPST. Il fallait « harmoniser » - mais ce n'est peut-être pas le bon mot - et cela a été fait. Mais quand vous faites un choix, il y a forcément, à un moment donné, quelqu'un qui est impacté. Si vous bougez une ligne, vous impactez quelqu'un, c'est clair. Ce sont des choix que nous avons faits et c'est aussi ce qu'on nous demande. On dit à UBFC de faire la politique, on fait la politique et on assume aussi nos actes. C'est là où on voit qu'on le fait. C'est quand on rôle qu'on sait qu'on a fait la politique.

Après, sur les échos que j'ai eus à droite et à gauche dans les établissements, c'est quelque chose qui est bien passé. Dans les votes que j'ai vus, cela ne s'est pas joué ric-rac. C'étaient des votes assez larges, y compris dans les commissions recherche qui avaient dû travailler en amont et autre.

Mais c'est vrai que quand il y a des perdants, ce n'est jamais drôle. Sachant que ce ne sont pas des pertes monumentales non plus. Personne n'est à la rue. On fait attention au fait qu'il faut que les laboratoires puissent travailler ; les VP y sont très attentifs.

Y a-t-il d'autres questions ?

Sur ce point, j'ai besoin d'une délibération, c'est la dernière à ce sujet, c'est-à-dire que nous sommes les derniers en bout de course.

Sur cette proposition, sur la clé de répartition par établissement membre de la dotation récurrente des laboratoires de recherche pour l'année 2020 ; les modalités de traduction budgétaire de ces flux, qui est contre ?

Qui s'abstient ? 3 abstentions.

C'est approuvé.

Merci à tous les collègues qui ne sont pas là pour l'entendre. Pascal Neige ne pouvait pas être là, mais Claudia connaît bien le sujet. Merci pour ce travail.

4. Convention de reversement pour le soutien d'un projet de recherche appliquée par le Pôle fédérateur de recherche et de formation en santé publique

Mme Laou-Huen.- Ce rapport vient en complément d'un rapport qui avait déjà été présenté lors d'un précédent CA au sujet de l'appel à projets « Mise en œuvre par le pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique ».

Comme vous le savez puisque cela a été vu lors d'un précédent CA, six premiers projets avaient été lauréats de l'appel à projets « Pôle santé publique », pour un moment total de 78 400 €. Il se trouve que la commission de sélection de ce pôle a décidé de soutenir un projet qui était placé en 7^{ème} position sur les 15 projets soumis.

L'ARS a souhaité maintenir son soutien au fonctionnement du Pôle de santé publique et a bien voulu verser un complément de financement à hauteur de 4 400 €. Ce complément permet de financer le projet. C'est un projet qui est porté par le LEDi, un laboratoire d'économie en Bourgogne, qui porte sur la coordination et la construction d'actions de prévention.

Ce que nous demandons au conseil d'administration, c'est de bien vouloir délibérer sur le projet de reversement d'un montant de 6 000 € qui permettrait de soutenir ce projet de recherche appliquée, intitulé CCAP et porté par le LEDi.

M. Johann.- Est-ce que cela appelle des commentaires ? Non, RAS.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?
C'est approuvé.
Point suivant.

5. Résultats du concours Chercheurs Entrepreneurs Challenge

Mme Badet.- Bonjour Mesdames, Messieurs.

L'AEF INFO – que je ne présente pas : Agence de presse média spécialisée qui organise également de l'événementiel - organise chaque année les Chercheurs Entrepreneurs Challenge pour contribuer à promouvoir la capacité d'innovation de la recherche publique française auprès des milieux économiques. Cette action est constituée de deux concours :

- les « Docteurs-Entrepreneurs » qui sont destinés à des projets de création d'entreprise portée par des doctorants en fin de thèse ou docteurs diplômés de moins de 3 ans.

- « Startup connexion » qui s'adresse à des chercheurs confirmés qui ont déjà créé leur start-up et qui souhaitent se faire connaître auprès d'industriels et/ou investisseurs.

Depuis 2 ans, l'AEF INFO sollicite UBFC pour organiser une finale régionale en Bourgogne-Franche-Comté. Celle-ci a eu lieu le 8 octobre à Besançon cette année et le jury a décerné un prix « Docteurs Entrepreneurs » à Gaël Matten pour son projet nommé VIBISCUS. Il s'agit de briques technologiques assemblables qui permettent de limiter le bruit, d'atténuer le bruit. Et un prix « Startup Connexion » à Sylvain Perruche pour son projet MED INN PHARMA. Là, il s'agit d'une création d'entreprise. Ce sont des médicaments pour traiter les maladies inflammatoires chroniques.

Depuis 2 ans, l'AEF nous a sollicités pour organiser cette finale. Le conseil d'administration du 23 mai a approuvé le renouvellement de cette action en 2019.

À la suite d'une communication que nous avons faite auprès des doctorants et laboratoires de recherche, huit dossiers ont été déposés sur la plateforme nationale des Chercheurs Entrepreneurs Challenge, dont cinq pour Docteurs-Entrepreneurs et trois pour Start-up Connexion.

La finale et le jury se sont tenus le 8 octobre à Besançon, avec une centaine de personnes.

La composition du jury vous est présentée dans le rapport que vous avez sous les yeux. Celui-ci a décidé d'attribuer... je l'ai déjà dit, excusez-moi, donc le prix Docteur-Entrepreneur et Start-up Connexion dont vous avez les résultats dans ce rapport.

Le financement de ces prix est constitué par une dotation du Conseil régional du 3 000 €, du MEDEF Bourgogne Franche-Comté de 1 500 € et l'agence Plasseraud, partenaire de l'AEF, a souhaité abonder à hauteur de 3 000 €.

Il est demandé au conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur la signature des conventions pour le financement de ces prix et le paiement de ces prix aux lauréats, tout en sachant que concernant Sylvain Perruche, nous ne verserons que 1 000 € puisque l'agence Plasseraud lui verse en direct les 3 000 €.

M. Johann.- Y a-t-il des commentaires ? Non.

Sur la délibération qui vient de vous être exposée, que je ne vais pas relire puisqu'elle fait sept lignes, qui est contre ?

Qui s'abstient ?
C'est approuvé, merci.
Point suivant.

6. Prix PEPITE

Mme Badet.- Le prix PEPITE est l'une des actions phares du plan en faveur de l'entrepreneuriat étudiant qui a été lancé en 2013 par la Ministre de l'époque. Il a pour objectif d'encourager et de soutenir les projets de création d'entreprise chez les étudiants et les jeunes diplômés en récompensant les meilleurs projets innovants issus des prix PEPITE.

Suite à l'annonce, en mai 2019, d'un second plan qui s'appelle « Esprit d'entreprendre » lancé par Madame Frédérique Vidal, quelques modifications ont été effectuées concernant l'organisation de ce prix. Essentiellement, c'est vous dire que 2019 est une année transitoire. On maintient l'organisation du prix puisque des groupes de réflexion ont été créés dans le réseau PEPITE France pour savoir comment orienter le passage à l'échelle des PEPITES qui est souhaité par la Ministre.

Concernant ce prix PEPITE 2019, il y a eu la nomination dans chaque région d'un champion choisi par les PEPITES régionaux pour représenter le PEPITE au niveau national et recevoir un prix assez conséquent de 10 000 €, le jury ayant également à désigner des lauréats régionaux du prix PEPITE pour l'entrepreneuriat étudiant 2019.

En Bourgogne-Franche-Comté, cinq projets ont été retenus par un comité de sélection qui s'est réuni le 16 juillet, composé par la DRRT, un représentant de la Région, de la BPI, du réseau Entreprendre, de l'incubateur DECA, d'entrepreneurs et d'enseignants.

Trois projets sont lauréats régionaux, ainsi qu'un accessit. Le comité de sélection a souhaité attribuer un accessit à un projet prometteur.

Le titre de « champion régional » a été décerné à : Vladimir Gauthier pour son projet Cell Select ; il s'agit de la fabrication-diffusion d'un micro-robot sélecteur de cellules. Il a reçu son prix national lors de la manifestation organisée par BPI France le 10 octobre à Paris lors du « BIG » (BPI France Inno-Génération).

Le Ministère a souhaité que dans chaque région il y ait une valorisation des lauréats. Cette valorisation a été organisée concomitamment avec la finale régionale des « Chercheurs Entrepreneurs Challenges » que j'ai évoquée juste avant. Nous avons obtenu une dotation à hauteur de 7 000 € pour attribuer les prix aux lauréats régionaux, puisque le prix national est financé en direct par le ministère.

Il vous est demandé de bien vouloir délibérer sur :

- L'affectation du budget du concours PEPITE 2019 :
 - 4 500 € attribués aux 3 lauréats régionaux,
 - 500 € attribués à 1 « accessit »,
 - 2 000 € attribués à l'organisation de la manifestation.
- Le paiement des prestations :
 - aux 3 lauréats pour une valeur maximale de 1 500 € chacun :
 - Romain Viala pour son projet Micad - Pièces d'instruments de musique fabriquées en matériaux composites bio-sourcés,
 - Louis Jeannin pour son projet Foxar - Application d'éducation en réalité augmentée,
 - William Dulot pour son projet Modulia Studio - solutions logicielles dans les processus de création et performances scéniques.
 - au porteur de projet de l'« accessit » : Benjamin Reynoudt pour son projet Tam Tam - Un jouet connecté en bois.

J'ajoute que Romain Viala est doctorant UBFC, Louis Jeannin était étudiant – au moment de sa candidature – à Arts et Métiers Cluny, William Dulot aussi. Les deux sont issus de l'institut Image qui est à Chalon-sur-Saône. Benjamin Reynoudt était étudiant à l'UTBM.

Est-ce que vous avez des questions ? Pas de question.

M. Piat.- Je ne sais pas s'il y aura une réponse. Les montants des lauréats sont très différents. Je ne sais pas comment c'est perçu par les lauréats.

Qu'est-ce qui fait qu'on a une clé de répartition aussi différente ? Est-ce que l'on peut avoir des informations là-dessus ?

Mme Badet.- 4 500 €, c'est 1 500 € par lauréat, c'est le prix régional.

M. Piat.- Je n'avais pas compris.

Mme Badet.- Le différentiel, au niveau national, est de 10 000 €, mais les prix nationaux ont toujours été beaucoup plus importants que les prix régionaux. Cela étant, on peut lancer un appel pour un financement complémentaire, je ne demande que cela. Donc si les représentants des municipalités veulent abonder, il n'y a pas de souci.

Il est dommage que M. Schauss ne m'écoute pas...

Je faisais un appel puisqu'on nous disait que les montants en région étaient faibles au regard de la dotation du champion qui est de 10 000 €. Du coup, j'en ai profité pour lancer un appel en disant qu'en région, on est tout à fait d'accord pour recevoir des financements complémentaires et doter un peu plus nos lauréats qui, bien sûr, le méritent.

M. Schauss.- J'enregistre votre demande. Je ne peux pas moins faire !

M. Johann.- J'aurais fait pareil ! On a donc entendu votre demande.

M. Schauss.- Désolé d'avoir été un peu bavard.

Mme Badet.- C'était un appel général, rassurez-vous.

M. Johann.- Je ne vais pas relire la délibération.

Pas d'autres questions ? C'est bon ? (*Approbaton générale*).

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

C'est approuvé.

7. Demande de co-financement FEDER pour deux ANR PEAVALUE et RANDOM

Mme Laou-Huen.- Il s'agit de deux demandes de co-financement FEDER pour deux projets ANR dont l'un est intitulé « MAP-D » et le deuxième « GLOBALB-Impact ». Ce sont deux projets ANR collaboratifs.

Le projet « MAP-D » porte sur les nanotechnologies photoniques pour sécuriser de l'information. Il est porté par un consortium constitué de l'ICB, de l'Institut d'Electronique et de Microélectronique du NORD (de Lille), de l'Institut des NanoSciences de Paris et du laboratoire Pau Painlevé (à Lille).

Pour ce projet, UBFC souhaiterait faire une demande de subvention au FEDER pour un montant total de 111 517 € en complément des recettes de l'ANR qui sont estimées à 125 000 €.

C'est un projet qui va commencer en janvier 2020, pour une durée de 48 mois.

Il s'agit de pouvoir cofinancer un poste doctorant sur 30 mois.

Le deuxième projet FEDER « GLOBALB-Impact » est un projet porté par l'UMR PAM, Procédés Alimentaires et Microbiologiques, en association avec l'Agroécologie et l'Institut Jean-Pierre Bourgin.

C'est un projet qui porte sur l'étude des propriétés fonctionnelles d'une légumineuse, donc en faveur des technologies agroalimentaires. C'est un projet qui est

basé sur une ANR déjà obtenue à UBFC pour un montant de 179 000 €. UBFC souhaiterait demander un complément FEDER pour financer un contrat doctoral de 36 mois à hauteur de 105 000 €.

Il est demandé au conseil d'administration de bien vouloir approuver :

- l'opération et le plan de financement prévisionnel du projet ANR/FEDER intitulé « MAP-D » ;
- l'opération et le plan de financement prévisionnel du projet ANR/FEDER intitulé « GLOBALB-Impact.

M. Johann.- Merci. Est-ce qu'il y a des demandes de précision ou des commentaires ?

M. Thomas.- C'est un peu technique, mais j'imagine que toutes les précautions ont été prises sur le plan réglementaire pour que le cofinancement ANR soit éligible par rapport au FEDER. Pour autant que je sache, ce n'est le cas que si le co-financement est déjà annoncé dans la candidature ANR. J'imagine que c'est pris en compte.

Mme Laou-Huen.- Dans le programme opérationnel FEDER de Bourgogne qui est en cours et qui va se terminer fin 2020, il y a plusieurs axes, trois précisément. Pour le premier, qui correspond à ces deux projets-là, il est permis de cofinancer des projets ANR, même si, effectivement, le plan de financement initial ne le prévoyait pas.

M. Thomas.- Merci.

M. Johann.- Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Sur cette délibération en ce qui concerne les demandes de financement pour les deux projets, qui est contre ?

Qui s'abstient ?

C'est approuvé.

Merci de votre présence. Vous voyez qu'on ne vous retient pas trop longtemps. Merci d'être venus. Comme quoi on peut faire, sinon, si on n'a pas le quorum, à chaque fois c'est tout de même terrible. Mais c'est sur le CAC que j'ai des soucis. Il y a trop de monde au CAC et on ne peut pas avoir le quorum. C'est un vrai problème parce que le CAC a tout de même beaucoup de prérogatives.

Pour le prochain CA, il nous faut le quorum physique ; ce sera le 12 décembre. Si nous n'avons pas le quorum physique, ce sera une galère, sachant que c'est le budget. Le problème, c'est que, la dernière fois, nous avons dû faire un e.budget, ce qui est plus compliqué, comme vous l'avez vu. Il serait donc bien que nous ayons le quorum physique.

Merci à tous pour votre présence.

- : - : - : - : - : - : -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 53)